

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, qui s'est tenue le 24 novembre 1998 à compter de 21 h 20, à la salle Flore Laurentienne, au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13 rue Saint-Laurent à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Lucie Désilets, Colette Larose, Fernande LeBlanc-Sénéchal, Carole Marchand

Messieurs : Michel Chamberland, Serge Dulude, Robert Filteau

**Commissaires
représentant les
parents :**

- du primaire Madame Johanne Gaudreau

- du secondaire Monsieur Alain Lacroix

Directeur général : Monsieur Jacquelin Bergeron

Secrétaire général : Monsieur Jacquelin Bergeron agît comme secrétaire d'assemblée en l'absence de monsieur Rolland Descheneaux.

Ouverture de
la séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est 21 h 20.

29-CE-1998
Adoption de
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée unanimement.

Ordre du jour
adopté

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 27 octobre 1998.
4. Questions orales du public.
5. Affaires de la direction générale.
6. Affaires du secrétariat général.
7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes.
8. Affaires des Services complémentaires.
9. Affaires du Service des ressources humaines.
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire.
11. Affaires du Service des ressources financières.
12. Affaires du Service des ressources matérielles.
13. Affaires du Service de l'évaluation institutionnelle.
14. Affaires du Service des technologies de l'information.
15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.
16. Autres points.
17. Parole aux commissaires.
18. Parole aux commissaires représentants des comités de parents.
19. Clôture ou ajournement de la séance.

30-CE-1998

Adoption du procès-
verbal

Madame Carole Marchand propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 27 octobre 1998.

Adoptée unanimement.

31-CE-1998

Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Lacroix que la séance soit close.

Adoptée unanimement.

Il est 21 h 25 précisément lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P. A. 170

Présidente

Secrétaire général
